Collectif poitevin

d'ailleurs nous sommes d'ici

La famille arménienne avec 2 enfants mise à la rue le 21 août n'a toujours pas de proposition de logement. Inacceptable !

Seule la mobilisation des parents d'élèves, avec DNSI, permet actuellement d'éviter le pire en assurant temporairement un hébergement solidaire.
Le Collectif DNSI solidaire de cette famille, soutient l'action des parents d'élèves de l'école Damien Allard - Jules Ferry et dénonce l'inertie des pouvoirs publics.

Aux dernières nouvelles :

Le dossier de demande d'un titre de séjour a été déposé le 2 octobre à la Préfecture qui, dans l'attente de l'instruction, a accordé un récépissé de 6 mois autorisant la famille à résider en France... mais sans autorisation de travailler et sans proposition d'hébergement !

Cette situation ne paraît donc pas choquer la préfecture, en charge de l'hébergement d'urgence et de l'accueil des migrant.e.s, ni émouvoir la mairie de Poitiers qui pourrait se sentir concernée quand des familles et des enfants sont à la rue dans sa commune.

Ensemble exigeons pour la famille un logement d'urgence acceptable et rapidement une solution de logement pérenne.

Venez nombreux lundi matin 9 octobre pour le 4eme rassemblement … dés 8h15 au carrefour rue Jules Ferry - Bd de Pont-Achard

Une famille intégrée, présente depuis bientôt 4 ans.

La famille Y. est arrivée en France en décembre 2013.
Les parents ont effectué une demande d'asile en 2014 et bénéficié, par la Croix-Rouge, d'un hébergement dans un hôtel de la gare (jusqu'en mai 2014) puis dans une chambre de l'Auberge de Jeunesse.
Les 2 garçons Jano et Karen ont été scolarisés dés janvier 2015 à Damien Allard- Jules Ferry. Ils sont actuellement respectivement en CM1 et CE2.
Ils parlent couramment français ainsi que leurs 2 parents qui ont suivi les cours de français du Toit du Monde et sont bénévoles à l'association L'Éveil de la Zup.
Leur demande d'asile a été refusée en novembre 2015. Une obligation à quitter le territoire a été prononcée mais non exécutée.
Le 21 août dernier la Croix-Rouge leur a demandé de quitter la chambre de l'Auberge de jeunesse.
Toute la famille est à la rue. Le Centre d'Hébergement d'Urgence ne leur a fait aucune proposition.
Un nouvel exemple de la brutalité ordinaire avec laquelle les pouvoirs publics traitent les migrants et migrantes.

Contact : dnsi86info@gmail.com